

CNRS : les sept provocations de la présidente

Le *Plan stratégique « horizon 2020 »* du CNRS vient d'être voté par le conseil scientifique. Ce document sera accompagné par un plan d'actions pour les quatre prochaines années (2008-2011). Les premiers éléments de ce plan d'actions, présentés par la présidente et le directeur général du CNRS, lors d'une réunion du groupe de travail du conseil d'administration sur le plan stratégique, semblent aujourd'hui être en parfaite contradiction avec le plan stratégique. De cette présentation, il ressort que le CNRS n'aborde pas de la meilleure façon la question majeure de son partenariat avec les universités. En ce qui concerne les personnels, la proposition d'un recrutement de directeurs de recherche ou de professeurs d'université après une période contractuelle de longue durée est totalement inacceptable. Enfin, alors que l'action de l'établissement devrait s'appuyer sur un Comité national renforcé, c'est l'inverse qui est annoncé. Cette erreur politique entache l'avenir du CNRS.

Jacques Fossey, membre du conseil d'administration du CNRS

A lors que le Parlement va voter une loi sur la gouvernance et l'autonomie des universités, alors que le chef de l'État explique que les organismes de recherche devraient être transformés en agences de moyens, il est important que le CNRS redéfinisse sa politique scientifique.

Au cours des quatre prochaines années, le CNRS pourrait se trouver face à deux types d'universités : celles qui auront choisi l'autonomie et les autres. Le CNRS prévoit d'avoir une implication forte avec les universités ayant opté pour l'autonomie. En conséquence, il serait proposé aux universités restant dans le régime actuel, un recentrage des activités du CNRS sur les meilleures équipes (équipes labellisées). Des laboratoires seront laissés sous la gouvernance unique des universités et, symétriquement, les laboratoires les plus importants seront sous la gouvernance unique du CNRS (laboratoire commun de recherche LRC). Dit brutalement, moi CNRS, je décide de gérer les meilleurs, les autres le seront par les universités. La couleur est clairement annoncée.

Il serait étonnant que la CPU partage un tel point de vue. Le CNRS a déjà fait, il y a une dizaine d'années, une erreur stratégique en déclarant que le Comité national de la recherche scientifique était son instance d'évaluation. Si bien que les universités s'en sont senties exclues. Cela a contribué à la mise en place de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), agence qui fragilise le Comité national. On continue dans la même direction. Au lieu de rechercher les difficiles conditions d'un réel partenariat entre le CNRS et les universités, chacun se replie sur son domaine. C'est un changement majeur par rapport aux politiques suivies depuis le début des années soixante avec la mise en place des laboratoires et équipes de recherche associés. Par là même, on conforte la ligne politique de Sarkozy qui veut transformer le CNRS en agence de moyen et les universités en

opérateurs de recherche. Pour remplir les fonctions d'agence de moyens, il serait proposé aux universités une externalisation d'instrument d'intérêt commun.

En ce qui concerne l'emploi, le CNRS proposerait de mettre sur pied une procédure appelée *tenure track*. Cela consisterait à définir en commun avec une université un profil de poste qui, dans un premier temps, serait un CDD ou un CDI, pouvant déboucher sur une titularisation sur postes statutaires de directeur de recherche ou de professeur d'université. On retrouve ici, la carrière-type idéale rêvée par certains de nos dirigeants : je passe ma thèse entre 25 et 30 ans, ensuite j'enchaîne post-docs sur post-docs et, à l'approche de la quarantaine, j'espère décrocher un poste de titulaire sinon je retourne aux champs. La revendication première du SNCS est de recruter des chercheurs le plus jeune possible sur postes statutaires. En plus, le CNRS proposerait une refonte de la gestion des ressources humaines pour attirer et récompenser les meilleurs. Ah ! ces primes, ces chères primes qui résoudront la gestion des carrières !

Il serait fixé l'objectif de doubler la croissance des ressources propres et du nombre de licences et brevets. Des financements supplémentaires seraient attribués aux opérations structurantes et comportant une prise de risque scientifique.

Enfin, *the last but not the least*, il serait envisagé « une refonte majeure de l'évaluation des chercheurs et des unités ». Si cela signifie renforcement du rôle du Comité national il n'y a pas de problème, mais cela peut aussi vouloir dire sa mort définitive et, par la même occasion, celle du CNRS.

La majeure partie de ces priorités est à jeter au panier. Ce n'est pas de cette manière que nous sauverons le CNRS. Pour cela, il faut définir un réel partenariat avec les établissements universitaires. C'est là notre seule planche de salut.